

NOS À NOUS MÉDIAS DE CHOISIR

LES GÉANTS DU WEB SONT AU-DESSUS DE NOS LOIS

CONTEXTE

Google, Facebook et d'autres géants médiatiques étrangers jouissent d'un statut privilégié auprès d'Ottawa et, par conséquent, d'un traitement de faveur par rapport à nos médias canadiens.

Ce traitement de faveur et les exemptions de nos lois ont permis à ces géants technologiques étrangers de s'établir chez nous et de dominer notre information et nos communications. Google exerce un contrôle effectif sur toute l'information publique au Canada, tandis que Facebook contrôle une grande partie des communications privées. Plus de la moitié des foyers au pays sont abonnés à Netflix.

Grâce à cette domination, Facebook et Google drainent à une vitesse alarmante les revenus publicitaires des radiodiffuseurs et des éditeurs de nouvelles canadiens. Des centaines de journaux

canadiens et plusieurs entreprises de radiodiffusion ont fait faillite. Plusieurs autres sont au bord du gouffre. Pendant ce temps, Netflix remplit nos écrans de programmation étrangère sans assumer aucune obligation de créer des émissions canadiennes ou de refléter au petit écran nos préoccupations locales.

Au contraire des médias canadiens, ces plateformes ne sont aucunement réglementées et Ottawa les subventionne généreusement, ce qui leur permet d'offrir des tarifs de placement publicitaire hautement compétitifs.

SURVOL DES ENJEUX : LES GÉANTS DU WEB

Autorisé par



**Les Amis de la
Radiodiffusion**

LORSQU'ON CALCULE LA VALEUR TOTALE DU TRAITEMENT DE FAVEUR QU'OTTAWA ACCORDE À FACEBOOK ET GOOGLE, CELA DONNE PLUS QUE LE DOUBLE DU FINANCEMENT QUE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ACCORDE À RADIO-CANADA CHAQUE ANNÉE !

EXEMPTION NO. 1 : LA VÉRITÉ

Les éditeurs canadiens sont obligés de dire la vérité : ils sont responsables devant la loi pour chaque mot et chaque image qu'ils diffusent. Si La Presse publie un texte diffamatoire ou faux, son éditeur ferait face à des conséquences juridiques et des amendes importantes.

Pourtant, le Canada n'exige pas que des plateformes telles que Facebook s'assurent que le contenu qu'elles distribuent soit véridique et conforme à la loi. Alors qu'un éditeur exerce des choix éditoriaux au sujet du contenu qu'il diffuse, Facebook se dit une plateforme neutre qui offre tout simplement des outils de communication dont les usagers font ce qu'ils veulent. Citons Mark Zuckerberg en 2018 : « Nous sommes une entreprise technologique, non médiatique. »

Facebook ne se croit donc pas responsable des multiples désastres facilités par sa technologie, dont des élections présidentielles américaines compromises, une épuration ethnique au Myanmar, et plus encore.

Mais cette position ne tient pas la route. Chaque usager est exposé à un fil de contenu différent sur

Facebook ; l'algorithme sélectionne un contenu personnalisé pour répondre aux goûts de chaque individu. Autrement dit, l'entreprise fait des choix éditoriaux. Elle emploie aussi des milliers de rédacteurs humains (qu'elle désigne « modérateurs de contenu ») qui sont chargés de surveiller tout ce qui se dit sur la plateforme afin d'assurer la conformité avec la politique éditoriale de Facebook, qu'elle désigne par l'expression « normes de la communauté ».

**« NOUS SOMMES
UNE ENTREPRISE
TECHNOLOGIQUE,
NON MÉDIATIQUE. »**

– Mark Zuckerberg

Facebook est tout sauf une plateforme neutre. Elle est conçue pour présenter à chaque usager une sélection sur mesure de contenu qui assure un rendement maximal aux annonceurs. En réponse à un tollé général, elle a mis sur pied des normes de communications publiques qu'elle essaie (en vain) d'imposer.

EXEMPTION NO. 1 : LA VÉRITÉ (SUITE)

Pourtant, le gouvernement du Canada traite toujours Facebook comme une plateforme neutre qui n'est pas responsable de la désinformation, des propos haineux, de la diffamation et d'autres contenus illégaux qui y circulent. Le seuil de respect des normes est ainsi nivelé par le bas, ce qui ne manque pas de gonfler les profits de Facebook (environ 20 milliards de dollars US par année actuellement).

C'est aussi vrai pour Google et sa filiale YouTube. Google se targue d'être une voie d'accès neutre à internet, mais, à l'instar de Facebook, elle dessert à chaque usager des résultats de recherche très personnalisés qui influencent ce qu'ils y voient et ce sur quoi ils

cliquent. De plus, Google et YouTube utilisent leur fonction de saisie automatique lors des recherches pour proposer aux usagés certains contenus spécifiques plutôt que d'autres. Il est prouvé que cette fonction favorise les contenus d'extrême droite et la propagande.

Malgré le fait que Google gagne des milliards en organisant votre vie en ligne, elle n'est pas responsable des conséquences de la diffusion de désinformation et de propagande.

EXEMPTION NO. 2 : LE DROIT D'AUTEUR

Facebook est la première source de nouvelles au Canada, mais n'engage aucun journaliste.

Elle gagne des milliards en vendant des annonces autour d'un contenu qu'elle ne paie pas. La plupart des éditeurs doivent payer ce contenu, mais **pas Facebook**.

Google est semblable. YouTube est une filiale à part entière de Google. Elle est aussi le plus grand service de diffusion de musique en continu au monde. Pourtant, les redevances qu'elle verse aux créateurs de contenu sont risibles, voire insultantes. Un artiste dont la musique a été écoutée par plus d'un million de visiteurs a reçu seulement 65\$ en droits d'auteur.

Facebook, Google et Netflix sont en train d'acculer les médias canadiens à la faillite avec l'appui d'Ottawa.

QUI ASSURERA LA COUVERTURE DE NOS ACTUALITÉS AVEC CRÉDIBILITÉ ET RIGUEUR, ET QUI FERA RAYONNER NOTRE CULTURE UNE FOIS NOS MÉDIAS DISPARUS?

EXEMPTION	VALEUR ESTIMÉE
<p>Exemption no. 3 : la brèche législative concernant les publicités en ligne</p> <p>Si une entreprise achète une publicité dans le New York Times ou dans un autre média étranger, la loi lui interdit de déduire cette dépense de ses impôts.</p> <p>Mais, comme dans tellement d'autres cas, la loi ne s'applique pas aux grandes entreprises de technologie. Les annonces placées auprès de Google, Facebook et d'autres géants internet étrangers sont éligibles à de généreuses déductions. Ceci équivaut à une subvention financée par les contribuables du coût des produits publicitaires de Facebook et Google.</p> <p>Ottawa alimente cette machine à désinformation avec des milliards de dollars publics alors qu'elle est en train de tuer le journalisme canadien fiable et rigoureux.</p>	<p>1,6 MILLIARDS \$</p>
<p>Exemption no. 4 : taxes de vente</p> <p>Les entreprises canadiennes sont tenues de percevoir les taxes de vente. Mais le gouvernement fédéral choisit d'exempter les géants technologiques étrangers comme Google, Facebook et Netflix. Ils peuvent donc offrir leurs produits et services à des prix nettement inférieurs à ceux des entreprises canadiennes.</p>	<p>900 MILLIONS \$</p>
<p>Exemption no. 5 : l'entente Netflix</p> <p>Les radiodiffuseurs comme TVA ou V sont tenus d'investir entre 5% et 30% de leurs revenus en programmation canadienne. Le gouvernement n'en demande pas tant à Netflix, qui a droit à une exemption, même s'il s'agit du plus grand diffuseur au pays, avec plus de la moitié des ménages qui y est abonnée.</p>	<p>40 MILLIONS \$</p>
<p>Exemption no. 6 : impôts corporatifs</p> <p>Même si ses revenus au Canada approchent le cap du milliard de dollars, Netflix ne paie aucun impôt.</p>	<p>208 MILLIONS \$</p>
<p>GRAND TOTAL</p>	<p>2,75 MILLIARDS \$</p>

QUE VOULONS-NOUS ?

Les priorités d'un gouvernement sont évidentes lorsqu'on suit la trace de l'argent.

Il est grand temps qu'Ottawa applique nos lois et nos règlements à la Silicon Valley. Les subventions, les exemptions et les traitements de faveurs doivent cesser. Ces entreprises doivent payer leur juste part en taxes et impôts; elles doivent rémunérer ceux et celles qui créent les contenus qu'elles vendent et elles doivent subir les conséquences de leurs actes.

Mais il ne suffit pas de réduire le poison. Nous devons aussi augmenter la médication. Nous devons renforcer Radio-Canada. Si les fausses nouvelles de Facebook et l'extrémisme constituent le problème, le journalisme rigoureux et fiable de Radio-Canada est l'antidote. Si Netflix veut nous proposer les émissions-vedettes américaines, il faut revivifier Radio-Canada afin qu'elle puisse présenter des productions exceptionnelles de chez nous, qui parleront de nos expériences et refléteront notre identité et la réalité de nos sociétés.

**NOUS APPELONS
NOS LEADERS
POLITIQUES À FAIRE
LES BONS CHOIX.**

**NOS À NOUS
MÉDIAS DE CHOISIR**

ANOUSDECHOISIR.CA

Autorisé par



**Les Amis de la
Radiodiffusion**